



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, le 21 janvier 2019, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Serge Rochon, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Six personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 27 par le maire Jonathan Lapierre.

R1901-1301

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Benoit Arseneau,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 11 et 20 décembre 2018
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1 Administration
- 7.1.1 Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2019
- 7.2 Finances



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

- 7.3 Ressources humaines
- 7.4 Services techniques et des réseaux publics
- 7.5 Hygiène du milieu et sécurité publique
- 7.6 Aménagement du territoire et urbanisme
- 7.6.1 Affectation de sommes reçues en redevances éoliennes pour les dossiers régionaux suivants : Parc régional – Politique environnementale – Projet paysage
- 7.7 Développement du milieu et des communications
- 7.8 Loisirs, culture et vie communautaire
- 7.8.1 Bonification de l'Entente de développement culturel – Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- 7.9 Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
- 7.9.1 Autorisation d'appels d'offres – Travaux prévus à la programmation TECQ 2014-2018 – Bâtiments municipaux
- 7.10 Réglementation municipale
- 7.10.1 Avis de motion – Règlement n° 2019-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2019
- 7.10.2 Dépôt du projet de règlement n° 2019-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2019
- 7.10.3 Avis de motion – Règlement n° 2019-02 modifiant le règlement n° 2002-02 pour revoir la désignation des membres du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- 7.10.4 Dépôt du projet de règlement n° 2019-02 modifiant le règlement n° 2002-02 pour revoir la désignation des membres du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

R1901-1302

Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 11 et 20 décembre 2018

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 11 et 20 décembre 2018.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver ces procès-verbaux tels qu'ils ont été rédigés.

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

R1901-1303

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 28 novembre 2018 au 10 janvier 2019 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Mme Suzie Leblanc,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 2 486 514,43 \$.

CORRESPONDANCE

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

R1901-1304

Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2019

Comme le prévoit l'article 56 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit, pour la période qu'il détermine, procéder à la désignation d'un maire suppléant.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Suzie Leblanc,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

que le conseiller Jean-Philippe Déraspe agisse à titre de maire suppléant. Son mandat prend effet à compter du 1^{er} janvier pour se terminer au 31 décembre 2019.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

R1901-1305

Affectation de sommes reçues en redevances éoliennes pour les dossiers régionaux suivants : Parc régional – Politique environnementale – Projet paysage

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a investi en 2018 une somme de 125 000 \$ dans le cadre de projets à caractère régional qui sont en cours de développement, soit le Parc régional, la Charte des paysages et la Politique environnementale;

CONSIDÉRANT QUE cet investissement a permis de faire progresser ces dossiers, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour l'atteinte des objectifs;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'administration municipale à l'effet de reconduire le budget pour les années 2019 et 2020;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

d'affecter une somme de 125 000 \$ pour l'année 2019 et de 125 000 \$ pour l'année 2020, à même les revenus provenant des redevances éoliennes, pour la réalisation des trois projets suivants : Parc régional, Charte des paysages et Politique environnementale.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

R1901-1306

Bonification de l'Entente de développement culturel – Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

CONSIDÉRANT l'augmentation et la diversité d'activités culturelles gratuites et accessibles offertes par la Municipalité et ses partenaires pendant toute l'année sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE ces activités rejoignent actuellement plus de 3000 personnes de tous âges et de tous horizons et que le volet jeunesse est en plein développement;

CONSIDÉRANT l'appréciation signifiée par les citoyens quant à la contribution de la Municipalité et de ses partenaires à la vitalité culturelle de notre archipel;

CONSIDÉRANT l'impact de ces activités sur la pratique des artistes et le développement de nos compétences en matière d'animation et de médiation culturelles;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

CONSIDÉRANT l'importance également de mettre en valeur et de transmettre notre patrimoine maritime;

CONSIDÉRANT QUE toutes ces actions régulières et structurantes sont rendues possibles par le biais d'une entente de développement, à frais égaux, partagés entre le Ministère et la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Benoit Arseneau,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

de bonifier l'Entente de développement culturel 2019 de 9 000 \$ par un investissement municipal de 4 500 \$.

En vertu de cette entente, le ministère de la Culture et des Communications s'engage à verser une somme équivalant à la contribution municipale.

SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES TIC ET DES BÂTIMENTS

R1901-1307

Autorisation d'appels d'offres – Travaux prévus à la programmation TECQ 2014-2018 – Bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE la liste des travaux autorisés dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence Canada-Québec (TECQ) 2014-2018 prévoit la réalisation de travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux tels que le remplacement de thermostats, de luminaires intérieurs et extérieurs ainsi que des interventions aux systèmes de chauffage;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder par appels d'offres afin d'acquérir les pièces et équipements requis relativement à ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal autorise le lancement d'appels d'offres pour l'achat des pièces et équipements nécessaires à la réalisation des travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux;

qu'il autorise le directeur de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments, Jean A. Hubert, à signer tout document relatif à ces appels d'offres.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R1901-1308

Avis de motion – Règlement n° 2019-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2019

Le conseiller, M. Gaétan Richard, donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2019.

R1901-1309

Dépôt du projet de règlement n° 2019-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2019

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2019 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime en date du 20 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit adopter son règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes compensations et permis pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné quant à la présentation d'un tel règlement séance tenante;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi, tout projet de règlement doit être déposé à une séance préalable à celle de l'adoption d'un règlement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par Mme Suzie Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal prenne acte du dépôt du projet de règlement n° 2019-01 séance tenante.

R1901-1310

Avis de motion – Règlement n° 2019-02 modifiant le règlement n° 2002-02 pour revoir la désignation des membres du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Le conseiller, M. Roger Chevarie, donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le règlement n° 2002-02 pour revoir la désignation des membres du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

21 janvier 2019

N° de résolution
ou annotation

R1901-1311

Dépôt du projet de règlement n° 2019-02 modifiant le règlement n° 2002-02 pour revoir la désignation des membres du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté le Règlement n° 2002-02 constituant le comité exécutif et déterminant les règles de régie interne;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier ce règlement pour revoir la désignation des membres du comité;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion quant à la présentation d'un tel règlement a été donné;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été présenté au conseil et est déposé en cours de séance conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal prenne acte du dépôt du projet de règlement n° 2019-02 séance tenante.

AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ Refoulement d'égout survenu en novembre dernier – Secteur du chemin Julien à Cap-aux-Meules
- ❖ Information relative à la procédure de convocation des séances extraordinaires du conseil.

R1901-1312

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 19 h 46.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier